

Votre bulletin n° 65 Hors Série
Novembre 2022

L'édito du père du Plessis

L'Évangile de la Vie

Alors qu'approchent les veillées pour la Vie d'entrée en Avent, il convient de se redire toute l'urgence de défendre la vie, de sa conception jusqu'à son terme dont nul, ne peut se faire le maître...

« Dans le débat qui s'annonce autour de la fin de vie, nous devons nous souvenir que l'appel de la plus grande fraternité est un appel à aider à vivre l'approche de la mort.

Nous souvenir que beaucoup de ceux qui ont réclamé la mort ne l'appellent plus si fort quand ils ont pu entrer en soins palliatifs : il faut entendre ce qui se dit dans les hôpitaux où se prodiguent ces soins.

Nous souvenir encore que ce n'est pas une loi de plus qui va résoudre tous les problèmes de conscience et les cas toujours nouveaux et douloureux qui se présentent : il y a une vraie sagesse à ne pas sans cesse revenir sur des lois votées depuis trop peu de temps pour qu'elles aient pu être appliquées, et même seulement être suffisamment connues.

Prions et demandons au Seigneur le courage et l'espérance de réfléchir, de parler et de décider en conscience. Demandons à tous ceux et celles qui le veulent bien, croyants ou non, de soutenir par leur engagement, leur pensée profonde et leur prière, une démarche qui ne soit pas un projet éphémère aux conséquences regrettables sur le désir de vivre dans notre société tout entière. »

Soyons des prophètes de la Vie dont ce monde a tant besoin...

Veillée de prière pour la Vie : **Samedi 26 novembre**
20h30 Église de Montaudran, 45 chemin de Bitet
20h Église d'Auterive



PASSEURS D'ESPERANCE

Conférence de Tugdual Derville
« **la Liberté et l'Évangile de la Vie** »
Le 13 décembre au Christ Roi,
28 rue de l'Aude, 20h30

Conférence du cycle de formation
« *Passeurs d'Espérance* »
Ouverte exceptionnellement à tous.

VEILLÉE POUR LA VIE

Prières
Louanges
Adoration

« Quand l'Église déclare que le respect inconditionnel du droit à la vie de toute personne innocente — depuis sa conception jusqu'à sa mort naturelle — est un des piliers sur lesquels repose toute société civile, elle « désire seulement promouvoir un Etat humain. »

Saint Jean-Paul II - *Evangelium vitae*

Samedi 26 novembre 2022
20h30

Eglise de Montaudran
45 chemin de Bitet - TOULOUSE

L'enfant et la vie - Malel



AFC
LES ASSOCIATIONS
FAMILIALES
CATHOLIQUES

Mère de
Miséricorde
Accueille, accompagne, prie.

VEILLÉES
POUR LA
VIE

FONDATION
CQF
OFFICE COORDONNÉ
DES PERSONNES
HANDICAPÉES

Église catholique
en Haute-Garonne

Et aussi

samedi 26 novembre 20 h

Eglise St-Paul à Auterive

POURQUOI UN BULLETIN SPÉCIAL SUR L'EUTHANASIE ?

Une fois n'est pas coutume, il nous a semblé important, alors que le sujet revient en force sur la scène politique, tel un serpent de mer, de faire ce bulletin sur la question de la fin de vie. Cette question touche chacun d'entre nous et nos familles.

Après le début de la vie avec l'avortement dont les délais légaux de recours ont été encore récemment étendus, c'est à la fin de vie que l'on voudrait maintenant s'attaquer, rompant avec le respect de la mort naturelle : euthanasie, suicide assisté, mourir dans la dignité, autant de termes qui révèlent cette même réalité.

Nous espérons qu'avec l'aide du livret ci-

joint, vous trouverez une information complète sur cette question fondamentale pour l'avenir de notre société et la protection des plus fragiles.

Qu'il vous permette de discerner là où se trouve le vrai bien de la personne, d'en informer vos familles, amis et connaissances. Qu'il vous permette, armés des arguments nécessaires, de ne pas hésiter à interpellier vos élus, participer à des débats contradictoires avec les uns ou les autres.

Nous avons tous un rôle à jouer dans la promotion du respect de la vie, de sa conception à la mort naturelle, par charité notamment auprès des plus fragiles que nous devons protéger.

Anne de Ladoucette

Pour aller plus loin

Jean-Paul II « L'Évangile de la Vie » : https://www.vatican.va/content/john-paul-ii/fr/encyclicals/documents/hf_jp-ii_enc_25031995_evangelium-vitae.html

Le livret « Fin de Vie » des AFC : <https://fr.calameo.com/books/0071635168a4454d83aef>

Le site de « L'Évangile de la Vie » de la *Famille Missionnaire de L'Évangile de la Vie* : <https://www.evangelium-vitae.org/>

“C'est le moment de faire, alors nous ferons”. Ces propos tenus ce mois-ci par Emmanuel Macron à Line Renaud sur l'euthanasie reflètent-ils un calcul sur l'opportunité d'une diversion quand d'autres sujets – les retraites, le pouvoir d'achat, l'énergie, le système de santé- secouent notre société ? Ou viennent-ils d'une impression qu'il y aurait consensus sur la fin de vie de sorte qu'une loi majoritairement approuvée par les Français s'inscrirait au crédit du pouvoir actuel ? Le choix du timing repose-t-il sur le pari de faire passer sans heurt un sujet assez éloigné des préoccupations principales des Français et qui risque au pire de susciter l'indifférence ?

Après une élection présidentielle marquée par une nouvelle poussée de l'abstention, premier parti de



France selon l'expression des commentateurs, après une élection législative montrant un paysage politique plus morcelé, comment ont réagi les parties prenantes au débat qui s'annonce sur la fin de vie ?

Donner la mort n'est pas un soin : de nombreux soignants réagissent à l'avis

du CCNE

Au front du combat contre la souffrance, aux côtés des patients, les soignants sont nombreux à avoir réagi aux annonces simultanées du CCNE et de l'Élysée mardi 13 septembre. Ainsi, neuf sociétés savantes et associations, toutes impliquées dans la fin de vie et les soins, se sont exprimées dès la publication de l'avis du CCNE pour affirmer que “donner la mort n'est pas un soin”. Le texte complet est disponible sur le site de la SFAP.

Elles relèvent l'absence de consensus au sein du CCNE sur cet avis, et rappellent que *"leurs pratiques soignantes actuelles sont ancrées dans une déontologie et une éthique médicale claire, caractérisée par une longue continuité historique"*.

En effet le serment d'Hippocrate date du IV^e siècle avant JC et fait promettre à chaque médecin : *"je ne remettrai à personne du poison, si on m'en demande, ni ne prendrai l'initiative d'une pareille suggestion"*. Le président de l'Ordre National des Médecins, François Arnault s'est exprimé dans une interview au Quotidien du médecin pour redire que *"l'Ordre n'est pas favorable à l'euthanasie"*, et en cas de légalisation d'une forme de mort médicalement administrée, il a rappelé la nécessité de prévoir une clause de conscience spécifique. Il a également souligné le retard de la France dans le déploiement des soins palliatifs et *"qu'il faut lutter contre ces inégalités d'accès aux soins palliatifs, par la formation, et déjà par l'application de la loi Leonetti Claeys"*.

Un infirmier en soins palliatifs, Xavier, a témoigné sur France Info que *"La mort n'a jamais été et ne sera jamais une réponse digne à la souffrance"*. Connu sous son nom de plume de l'homme étoilé, auteur dessinateur d'une bande dessinée à succès sur sa vie quotidienne auprès des malades, intitulée *"à la vie"*, il a jugé que la loi actuelle est *"bien ficelée et cohérente"*. Le soin est au cœur de sa vocation et il a ajouté : *"je ne crois pas en une médecine dont le rôle tiendrait à déterminer qui est éligible ou non à mourir"*.

Un médecin en soins palliatifs à l'Institut Curie, Alexis Burnod dans une interview à Paris Match témoigne du chemin positif fait par les patients lorsqu'ils sont accompagnés et leur douleur prise en charge. Sur la question du cadre législatif, il note les dérives des pays qui ont légalisé l'euthanasie et souligne que *"dès lors qu'une loi est adoptée, il est difficile d'éviter qu'elle se transforme en encouragement au suicide."*

Jean Leonetti, auteur de la loi de 2005 et co-auteur de celle de 2016 rappelle que *"La vie humaine est la valeur suprême"* et qu'il faut *"avancer avec prudence"* sur *"la transgression majeure de donner la mort à quelqu'un."*

Dans la presse

Une tribune de Jeanne-Emmanuelle Hutin dans Ouest France rappelle les paroles fortes tenues en 2008 par Robert Badinter, Garde des Sceaux ayant

fait voter l'abolition de la peine de mort en 1982 : *"L'État a-t-il le pouvoir et le droit de dire : « Puisque vous voulez mourir je vais vous tuer ? » [...] La vie, nul ne peut la retirer à autrui dans une démocratie. Il y a ce principe que l'État doit respecter."* Une autre tribune dans le Figaro aborde la question de l'enfermement dans des scénarios où seule la performance et l'apparence compteraient, dans l'hypothèse où une loi légaliserait l'euthanasie. Dans un article d'analyse politique, deux journalistes du Monde soulignent l'importance pour E. Macron *"d'éviter de donner l'impression qu'il aurait en tête un scénario déjà écrit"*. Parmi les écueils d'une légalisation, elles mettent en avant la difficulté de *"définir des exceptions sans qu'elles ne puissent être jugées arbitraires ?"*

Les représentants des religions en faveur du mieux vivre

De nombreux représentants des cultes ont affirmé leur soutien aux soins palliatifs et à l'urgence d'un accès équitable sur tout le territoire français. Le grand Rabbin de France, Haïm Korsia, a estimé *"qu'il n'y a nul besoin d'aller plus loin que la loi actuelle"*. Il considère une légalisation comme une *"rupture anthropologique classique"* qui *"frise l'eugénisme"*. La Fédération protestante de France (FPF) a dit sa crainte qu'un changement de la législation soit motivé par des *"motifs économiques ou idéologiques"*. Interrogé dans l'avion le ramenant du Kazakhstan, le Pape François a eu une réponse lapidaire : *"Tuer, ce n'est pas humain. Point. Si tu tues avec des motivations, tu finiras par tuer de nouveau. Ce n'est pas humain."*

Dans une tribune du Monde, les évêques français ont rappelé la mobilisation nationale au moment de la crise de la Covid 19 et interrogent la contradiction avec une légalisation de l'euthanasie : *"Comment comprendre que, quelques mois seulement après cette grande mobilisation nationale, soit donnée l'impression que la société ne verrait pas d'autre issue à l'épreuve de la fragilité ou de la fin de vie que l'aide active à mourir, qu'un suicide assisté ?"*



Le Comité Consultatif National d'Éthique a rendu le 13 septembre 2022 son avis sur les « enjeux éthiques relatifs aux situations de fin de vie autonomie et solidarité ».

Alors qu'il déplore avec raison :

- l'absence d'évaluation de l'impact des lois précédentes sur les questions de fin de vie
- l'insuffisance d'application des mesures prévues par la loi « Clays-Leonetti » de 2016 (notamment la rédaction des directives anticipées et la désignation d'une personne de confiance),

directives anticipées, ou devenues incapables de se donner la mort elles-mêmes.

Les membres du CCNE ne sont cependant pas unanimes sur ces questions. Huit d'entre eux ont fait part de leurs fortes réserves.

Les Associations Familiales Catholiques rejoignent les inquiétudes exprimées par ces membres du CCNE, en raison de la nécessité de permettre un accès aux soins palliatifs à l'ensemble de nos concitoyens qui en auraient besoin, ce qui n'est pas le cas actuellement : un tiers des personnes

Position des AFC

- l'insuffisance du développement des soins palliatifs dans notre pays, le CCNE ouvre la voie à une application « éthique » de l'« aide active à mourir », autrement dit du « suicide assisté ». Il recommande des critères éthiques qui en conditionneraient la mise en œuvre dans le cas où le pronostic vital de la personne serait engagé non seulement à court terme, mais également à moyen terme : il faudrait que les personnes qui en font la demande soient majeures, jouissent de leur autonomie de décision, souffrent de maladies graves et incurables entraînant des souffrances physiques ou psychiques réfractaires, et que la décision de satisfaire cette demande soit prise collégalement par l'équipe médicale.

Ces critères concerneraient également l'euthanasie qui serait proposée pour des personnes n'étant plus en état de manifester leur consentement, si elles en avaient auparavant exprimé le désir dans leurs

qui en font la demande n'ont pas accès à ces soins, en raison de l'insuffisance des moyens de nos structures hospitalières.

Elles sont aussi convaincues de l'impact qu'aurait une telle évolution législative sur le moral des personnes âgées, fragiles, dépendantes ou handicapées qui risqueraient de se sentir « de trop » dans notre société, ainsi qu'un effet désastreux sur le moral des soignants dont la mission première est de soigner, non de tuer. **Les AFC attestent que la vie est avant tout un don à accueillir, avant d'être une autonomie à posséder.**

En pleine conscience et connaissance des situations parfois dramatiques vécues par les familles, très sensibles à l'émotion considérable que ces situations génèrent dans la société, **les AFC sont cependant convaincues que l'euthanasie est avant tout un meurtre que la loi ne doit pas permettre, pas plus que son homologue qu'est le suicide assisté.** (extrait du Site AFC)

Déjà en 2008 Monseigneur REY écrivait : particulier des jeunes, afin qu'ils sachent toujours mieux accomplir ces tâches difficiles qui nécessitent de solides qualités humaines et médicales.

« La vie d'un être humain est inviolable à chacune de ses étapes et en toutes situations. Un être humain ne peut jamais perdre sa dignité, quelles que soient ses conditions physiques ou psychiques. Sa Nous le savons, l'acceptation légale du meurtre volontaire d'un malade de la part

Position des AFC

dignité, inhérente à son humanité-même, comme le rappelle la Déclaration universelle des droits de l'homme, exige le respect inconditionnel de la personne malade ou mourante.

“La mesure de l'humanité se détermine essentiellement dans son rapport à la souffrance et à celui qui souffre. Cela vaut pour chacun comme pour la société. Une société qui ne réussit pas à accepter les souffrants et qui n'est pas capable de contribuer, par la compassion, à faire en sorte que la souffrance soit partagée et portée est une société cruelle et inhumaine”, nous dit avec profondeur Benoît XVI dans sa dernière encyclique (Spe salvi n°38).

Le soulagement des souffrances, qui requiert parfois des phases de sédation pharmaco-induites que les spécialistes de la douleur manient avec compétence, ainsi que l'accompagnement humain, psychologique et spirituel des patients, sont des enjeux aussi nobles et essentiels que les interventions thérapeutiques proprement dites, pour ne pas tomber dans une attitude d'abandon à l'égard des souffrants. À ce propos, il est indispensable que la France poursuive ses efforts de formation en direction des professionnels du soin, en

des médecins et de la société ferait vaciller les principes fondamentaux de la coexistence civile comme les dérives observées le montrent dans les rares pays qui se sont engagés dans cette voie. Notre législation, et sa jurisprudence, s'y sont résolument opposées.

Que l'engagement solidaire de tous et de chacun ne manque jamais envers nos frères et sœurs malades. »

Je me souviens du témoignage d'un médecin qui, prenant au mot ses patients qui demandaient à mourir, leur déposait en vue sur la table de nuit des comprimés pour « partir sans souffrance ». Durant cinq années d'expérience jamais un seul patient, jamais une seule famille, n'avait utilisé ces comprimés en disant « votre geste m'a fait réaliser que ce dont j'avais peur c'était de « partir » seul, or vous veniez très régulièrement donc je n'ai pas eu besoin de vos comprimés. »

Une société qui accepte de donner la mort à l'un des siens, est une société qui a perdu l'essence même de la Vie.

Selon les promoteurs de l'euthanasie et du suicide assisté, une vie de souffrance ne vaut pas la peine d'être vécue et la dignité de la personne diminue au fur et à mesure où la maladie et la douleur brisent le corps.

Car le Christ veut donner un sens divin à nos vies. Nos croix, petites et grandes, unies à la sienne trouvent tout leur sens dans l'Eucharistie. C'est là que le Christ les saisit et les offre en même temps que la

Position des AFC

« Prétendre soulager la souffrance en éliminant le malade est une aberration. Ceux, par ailleurs, qui réclament la mort ne le font pas toujours à cause de leur souffrance ; pour beaucoup, il s'agit d'un appel au secours face à la solitude et au sentiment d'être un poids pour les autres. La réponse à leur cri est une présence attentive, remplie de chaleur humaine et d'amour. Ils ont besoin de l'attention, de l'écoute et de l'affection de leurs proches et du personnel soignant pour supporter leur souffrance avec dignité.

Nous rappelons le formidable projet d'amour de Dieu sur chacun de ses enfants de la terre, son désir d'entrer en relation d'amitié avec chacun de nous, son rêve de nous voir collaborer librement avec Lui pour bâtir un monde plus juste et plus humain, et comment tout cela se réalise dans la vie ordinaire de chaque jour. C'est là que nous pouvons vivre un rendez-vous extraordinaire avec Dieu : tout simplement, dans le travail et la vie familiale, dans les loisirs et les engagements sociaux, parler à Dieu et tout lui offrir par amour, quel que soit notre état de santé, et même dans les tout derniers instants de vie.

sienne pour que nous devenions corédempteurs avec Lui. Peut-on imaginer plus grande dignité ?

Reste la question de la solidarité, des soins palliatifs et de l'appel à la compassion véritable que nous lance le Christ reconnu dans la personne seule, diminuée, angoissée, abandonnée. Chacun de nous est appelé à la fois à servir le Christ souffrant et à être le Christ Serviteur qui soutient l'autre aux jours de souffrances pour qu'il garde courage jusqu'au terme naturel de sa vie. Voilà ce que signifie « aider à mourir » pour un chrétien : aider à vivre jusqu'à ce que l'autre parvienne naturellement au moment le plus important de sa vie, son passage vers l'éternité et sa rencontre face à face avec Dieu. » M. Boulva (directrice de l'Organisme catholique pour la Vie et la Famille, au Canada)

PASSEURS D'ESPERANCE

FORMATION 2022-2023



« La liberté et l'évangile de la Vie »

Par Tugdual Derville,
porte parole d'Alliance Vita
Mardi 13 décembre - 20h30
Paroisse du Christ-Roi - TOULOUSE

programme détaillé sur www.passeursdesperance.fr



Conférence exceptionnellement ouverte à tous